

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 805 ter publiée le 2 juillet 2021

QUI SE SOUCIE AUJOURD'HUI DES AMES DES FIDELES LAICS ?

Un superbe article de Renaissance Catholique



[LIRE L'ARTICLE SUR LE SITE](#)

« Quand il était en prière, il criait si fort qu'on pouvait l'entendre tout autour. Et il disait dans sa clameur : *Seigneur, ayez pitié de ce peuple ! Que vont devenir les pauvres pécheurs ?* » C'est ce que ses contemporains ont retenu comme le trait le plus marquant de la spiritualité de ce saint dont l'Eglise fête cette année le huitième centenaire du rappel à Dieu, dans un silence assourdissant. Qu'y a-t-il en effet de plus anti moderne que la prédication de saint Dominique angoissé jusqu'aux larmes par le salut des âmes dont beaucoup se perdent ? Qui croit encore aujourd'hui parmi le personnel ecclésiastique comme parmi le bon peuple de Dieu, de culture encore vaguement chrétienne, que la non appartenance visible à l'Eglise catholique et le non respect de ses commandements obère lourdement les possibilités de salut ? « *On ira tous au Paradis. Qu'on soit béni qu'on soit maudit* » chantait Michel Polnareff en 1977. Les années ont passé et cet état d'esprit a envahi l'Eglise. Toutes les religions et tous les comportements ayant été mis, plus ou moins subrepticement, sur le même plan car confiés à la « miséricorde infinie de Dieu », ne restent plus comme ennemis que ceux qui refusent cet indifférentisme doctrinal et pratique.

Madame Michu s'interroge

La messe traditionnelle est le symbole de cet « ancien monde » ce qui explique certainement l'hostilité renouvelée dont elle est l'objet de la part de ceux qui ont fait le choix de bâtir une nouvelle Eglise affichée ouverte, inclusive et tolérante sur les ruines d'une Eglise prétendument constantinienne, rigide et intolérante. Les rumeurs à propos d'une restriction de la possibilité de célébrer librement la messe traditionnelle, les exclusives contre la Fraternité Saint Pierre à Pontigny et à Dijon laissent l'observateur incrédule. Comment concilier cette exclusive contre ce qui a été la messe de l'Eglise pendant quinze siècles et les discours sur l'accueil de l'autre et l'ouverture à la différence ? Mme Michu, qui s'est un peu informée, a retenu que son curé ne va plus avoir le droit de dire la messe en latin mais que c'est très bien de bénir les couples homosexuels, comme cela vient de se faire en Allemagne. Si son oncle prêtre lui avait annoncé cela il y a quarante ans, elle ne l'aurait pas cru. Quant à la concélébration de son curé avec l'évêque, madame Michu n'est pas concernée même si elle trouve que ce serait, sans doute plus utile que tous les curés célèbrent chacun une messe dans les églises qui ne voient pas un prêtre de l'année. Une amie a transmis à madame Michu la vidéo d'une manifestation devant l'évêché de Dijon le 26 juin. Elle a vu l'archevêque du lieu, Mgr Minnerath, face à une petite foule qui demandait le maintien d'une certaine Fraternité Saint Pierre à Dijon. Les gens avaient l'air énérvé. Cela lui a rappelé les manifestations à l'Intermarché quand le chef de service a interdit que l'on travaille avec un fournisseur dont tout le monde était content, qui était là depuis la création du magasin mais qui n'était pas très porté sur les « évolutions sociétales » : produits halal, visibilité des homos, etc. Madame Michu a bien compris que comme elle n'a pas fait de théologie son avis ne compte pas. Elle se console en se rappelant que Jeanne d'Arc non plus n'avait pas fait de théologie et que c'est elle la sainte et pas les intellos de l'époque. Elle a été émue d'entendre une dame témoigner du fait que dans un lycée catholique on s'était moqué de ses enfants parce qu'ils étaient allés à la messe pour Noël. Cela n'a pas eu l'air de beaucoup émouvoir Mgr Minnerath. Madame Michu n'a pas ce genre de souci : aucun de ses enfants ne va plus à la messe. Les seuls qui vont encore à la messe dans la famille ce sont les enfants de sa cousine Stéphanie. Ils vont à la messe en latin...

Un échec marketing

Depuis son interdiction pratique en 1969 puis sa, relative, réhabilitation en 2007 grâce au motu proprio de Benoît XVI *Summorum Pontificum* la messe traditionnelle n'a jamais cessé d'être célébrée et d'être missionnaire. Devant la persistance de cette célébration les autorités déclarèrent d'abord que cela ne concernait que des vieux et que donc, biologiquement, ce phénomène était appelé à disparaître. Il n'en fut rien. Au contraire les assemblées se développèrent accueillant un public toujours plus jeune. Les autorités décrétèrent alors qu'il s'agissait d'une mode qui passerait. Là encore il n'en fut rien. L'heure serait, paraît-il, à une nouvelle interdiction ou du moins à une réduction drastique de la liberté de célébration de la messe traditionnelle. Alors que la réforme liturgique a vidé les églises- c'est un fait- et que la liturgie traditionnelle les remplit- c'est un autre fait- la solution serait d'interdire ce qui fonctionne bien afin de venir au secours de ce qui fonctionne mal. A grands frais le Vatican a fait appel à des cabinets prestigieux : KPMG, Mc Kinsey, Ernst & Young pour l'assister dans sa gouvernance et sa gestion. Espérons que ces brillants cerveaux auront eu à cœur d'expliquer que vouloir imposer un produit nouveau mais frelaté, à l'identité incertaine, face à un produit plus ancien mais reconnu et plébiscité par le public était un phantasme de service marketing voué à l'échec.

Enfin, alors que vient d'être annoncée la fermeture du séminaire de Lorraine, quelle est la crédibilité d'une réforme et de structures qui aboutissent à ce triste constat d'un évêque : « *Pour un jeune prêtre ordonné, douze sont enterrés* ». Plutôt que de relancer la guerre liturgique l'heure ne serait-elle pas, 50 ans après la réforme liturgique et la clôture du concile Vatican II, à un bilan factuel et dépassionné de ces événements plutôt que de jeter l'anathème sur ce qui, bon an mal an, continue à fonctionner pour le salut des âmes et la transmission de la foi ?

Jean-Pierre Maugendre

Renaissance Catholique

<https://renaissancescatholique.fr/>